



École Pré-Saison 2023

*14 août au 1er septembre 2023
du lundi au vendredi de 17h15 à 20h05
au Centre Caztel*

Inscriptions en ligne : à venir

Voir notre site internet www.cpasaintemarie.org



Horaire École pré-saison 2023

	<i>Heure</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
Semaine du 14 août 2023	17h15	Patinage plus	Synchro Juvénile	Patinage plus	Style libre Groupe 1	Patinage plus
	18h15	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 1
	19h15	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 2	Synchro Open	Style libre Groupe 2
Semain du 21 août 2023	17h15	Patinage plus	Synchro Juvénile	Patinage plus	Style libre Groupe 1	Patinage plus
	18h15	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 1	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 1
	19h15	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 2	Style libre Groupe 2	Synchro Open	Style libre Groupe 2
	20h15	Synchro Adulte				
Semaine du 28 août 2023	17h15	Synchro Juvénile		Synchro Juvénile		Synchro Juvénile
	18h15	Style libre Groupe 1		Style libre Groupe 1		Style libre Groupe 1
	19h15	Style libre Groupe 2		Style libre Groupe 2		Style libre Groupe 2
	20h15	Synchro Open		Synchro Open		Synchro Open
	21h15	Synchro Adulte				



École Pré-Saison 2023

Du 14 août au 1^{er} septembre 2023
Centre Caztel de Ste-Marie

Style libre

Bloc de 50 minutes sur glace : entre 17h15 et 20h15 (voir horaire)	
Une semaine (semaine 1 ou 2)	90,00\$ + 3% = 92.70 \$
Une semaine (semaine 3)	60,00\$ + 3% = 61.80 \$
Deux semaines dont la semaine #3	144,00\$ +3% = 148.32 \$
Deux semaines semaine 1 et 2	170,00\$ +3% = 175.10 \$
Trois semaines 1+2+3	208,00\$ +3%= 214.24 \$
Trois semaines 1-2-3 (2 styles libre)	338,00\$+3%= 348.14 \$

Le 3% est les frais administratifs et les taxes

Date limite d'inscription : 31 juillet 2023

Informations : boite.cpa.sm@gmail.com

Inscription en ligne : à venir

Site internet : www.cpasaintemarie.org

***Veuillez prendre note que le début de la saison régulière du
CPA Ste-Marie est le 4 septembre 2023***

Termes et conditions :

Le nombre de places dans chaque groupe peut être limité. Les inscriptions seront traitées et acceptées selon la date d'inscription. Vous pouvez choisir une, deux ou trois semaines. Selon les disponibilités, il sera possible de s'inscrire à plus d'un bloc/jour.

Après votre inscription, vous recevrez par courriel, un lien vers un sondage où vous pourrez mentionner vos préférences concernant l'horaire des cours. La CPA Sainte-Marie ne peut s'engager à respecter les préférences de tous. Les places dans les groupes seront accordées selon l'ordre des inscriptions et selon les disponibilités de vos entraîneurs. Après la confection des horaires et groupes, vous recevrez un courriel de confirmation.

Les coûts reliés aux entraîneurs sont aux frais des patineurs.

Toute demande d'annulation, pour des raisons médicales seulement, devra être envoyée, par écrit, aux responsables de l'École d'été. Des frais d'administration de 25% seront appliqués. Les remboursements seront possibles seulement si le CPA a été avisé avant le dimanche à midi pour la semaine qui débute. Une preuve médicale sera exigée.

En cas d'absence du patineur, aucun échange ou reprise des périodes d'entraînement ne sera autorisées.

Chaque patineur doit remplir son formulaire individuellement et ne peut le jumeler avec un autre patineur.

L'École Pré-Saison n'est pas responsable, tant pour les patineurs que pour leurs accompagnateurs, des blessures ou accidents sur et/ou en dehors de la glace. L'école de Pré-Saison ne peut être tenue responsable d'une annulation en raison de défauts mécaniques, de pertes ou vols d'objets et autres avaries.

Les responsables se réservent le droit de faire les changements requis pour assurer le bon fonctionnement de l'École. L'horaire est sujet à modification. Les patineurs impliqués seront avertis par courriel.

Des frais supplémentaires de 25.00\$ seront appliqués pour les inscriptions tardives.

Les patineurs participants doivent être membres en règle de Patinage Canada.

Le CPA Sainte-Marie respectera les consignes sanitaires telles que dictées par le gestionnaire du Centre Caztel et Patinage Québec.

Noter qu'il sera possible d'acheter des parcelles, selon le nombre de places disponibles au coût de 23.00\$

Le CPA Ste-Marie se réserve le droit de prioriser les patineurs du Club, comme de refuser des patineurs, afin de respecter la bonne marche à suivre.



Perfectionnement Patinage synchronisé 2023

Du 14 août au 1^{er} septembre 2023,
Centre Caztel de Ste-Marie

Bloc de 50 minutes sur glace :	
Cours : 5 présences réparties sur trois semaines (voir horaire)	90\$+ 3% = 92.70\$

Le 3% est les frais administratifs et les taxes

Date limite d'inscription : 31 juillet 2023

Informations : synergiesynchro@hotmail.com

Inscription en ligne : à venir

Site internet : www.cpasaintemarie.org

Termes et conditions:

Les cours sont destinés aux membres des équipes Synergie, si vous désirez joindre les équipes, veuillez s.v.p. contacter Annie Falardeau (voir information pour courriel). Le nombre de places dans chaque groupe est limité. Les inscriptions seront traitées et acceptées selon la date d'inscription.

Les coûts reliés aux entraîneurs sont aux frais des patineurs.

Toute demande d'annulation, pour des raisons médicales seulement, devra être envoyée, par écrit, aux responsables de l'École d'été. Des frais d'administration de 25% seront appliqués. Les remboursements seront possibles seulement si le CPA a été avisé avant le dimanche à midi pour la semaine qui débute. Une preuve médicale sera exigée.

Chaque patineur doit remplir son formulaire individuellement et ne peut le jumeler avec un autre patineur.

L'École Pré-Saison n'est pas responsable, tant pour les patineurs que pour leurs accompagnateurs, des blessures ou accidents sur et/ou en dehors de la glace. L'école de Pré-Saison ne peut être tenue responsable d'une annulation en raison de défauts mécaniques, de pertes ou vols d'objets et autres avaries.

Les responsables se réservent le droit de faire les changements requis pour assurer le bon fonctionnement de l'École. L'horaire est sujet à modification. Les patineurs impliqués en seront avertis par courriel.

Des frais supplémentaires de 25.00\$ seront appliqués pour les inscriptions tardives.

Les patineurs participants doivent être membres en règle de Patinage Canada.

Le CPA Sainte-Marie respectera les consignes sanitaires dictées par le gestionnaire du Centre Caztel et Patinage Québec.

***Veillez prendre note que le début de la saison régulière du
CPA Ste-Marie est le 4 septembre 2023***



Vous n'êtes pas membre d'une équipe de Synergie et vous souhaitez tenter l'expérience, contactez-nous, on vous attend!



Patinage Plus

Sessions de mise en forme et perfectionnement 2023

Du 14 août au 1^{er} septembre 2023
Centre Caztel de Ste-Marie

Bloc de 50 minutes sur glace : 17h15 à 18h05	
Cours : 6 présences réparties sur trois semaines (voir horaire) Les lundis 14 et 21 août, Mercredis 16 et 23 et vendredis 18 et 25 août 2023	120,00 \$ + 3% = 123.60\$ Les frais d'entraîneurs sont inclus.

Le 3% est les frais administratifs et les taxes

Date limite d'inscription : 31 juillet 2023

Informations : boite.cpa.sm@gmail.com

Inscription en ligne : à venir

Site internet : www.cpasaintemarie.org

Veillez prendre note que le début de la saison régulière du CPA Ste-Marie est le 4 septembre 2023

Termes et conditions :

Le nombre de places dans chaque groupe peut être limité. Les inscriptions seront traitées et acceptées selon la date d'inscription.

Après votre inscription, vous recevrez par courriel de confirmation.

Toute demande d'annulation, pour des raisons médicales seulement, devra être envoyée, par écrit, aux responsables de l'École d'été. Des frais d'administration de 25% seront appliqués. Les remboursements seront possibles seulement si le CPA a été avisé avant le dimanche à midi pour la semaine qui débute. Une preuve médicale sera exigée.

En cas d'absence du patineur, aucun échange ou reprise des périodes d'entraînement ne sera autorisé.

Chaque patineur doit remplir son formulaire individuellement et ne peut le jumeler avec un autre patineur.

L'École Pré-Saison n'est pas responsable, tant pour les patineurs que pour leurs accompagnateurs, des blessures ou accidents sur et/ou en dehors de la glace. L'école de Pré-Saison ne peut être tenue responsable d'une annulation en raison de défauts mécaniques, de pertes ou vols d'objets et autres avaries.

Les responsables se réservent le droit de faire les changements requis pour assurer le bon fonctionnement de l'École. L'horaire est sujet à modification. Les patineurs impliqués seront avertis par courriel.

Des frais supplémentaires de 25.00\$ seront appliqués pour les inscriptions tardives.

Les patineurs participants doivent être membres en règle de Patinage Canada.

Le CPA Sainte-Marie respectera les consignes sanitaires dictées par le gestionnaire du Centre Caztel et Patinage Québec.

Pour les patineurs n'ayant pas patiné en 2022-2023, des frais additionnels de 45.00\$ pour l'inscription à Patinage Canada s'appliqueront.